

Service Financier du GRETA Lorraine Sud
Tél : 03.29.62.53.56
Personne en charge du dossier :
Mme. DELAUNAY

Marché à procédure adaptée n°2022-Internet / Téléphonie Décembre 2022

Règlement de la consultation

Objet de la consultation :

L'objet de la consultation est d'attribuer le marché 2022-Internet / Téléphonie relatif aux besoins du GRETA Lorraine Sud du siège et des 3 antennes en ce qui concerne le réseau internet, la téléphonie fixe avec un service de standard et de numéro unique, la téléphonie mobile et des box 4G

Calendrier :

Date limite impérative de réception des offres : **16 novembre 2022 - 17 heures**
Date prévisible de choix du fournisseur retenu : **entre le 17 et le 22 novembre 2022**

Présentation des offres

- L'offre est complétée obligatoirement par l'acte d'engagement type, daté et signé.
- L'offre doit être déposée sur le site de l'AJI avant le 16 novembre 2022 - 17 heures.
- Pour éviter tout problème de réception et permettre une analyse des offres le plus rapidement possible, les offres formulées uniquement sur l'AJI seront prises en compte.
- Pour tout renseignement complémentaire sur la nature des prestations, s'adresser à M MENGIN Dimitri (06.84.80.03.08 / dimitri.mengin@ac-nancy-metz.fr)

Critères de sélection

Adéquation avec les besoins exprimés dans le cahier des charges ci-joint		
- Connexions internet	:	30%
- Téléphonie IP	:	22%
- Téléphonie mobile	:	18%
- Prestation	:	30%

Le Chef d'Etablissement Support
du GRETA Lorraine Sud

P. LEMAÎTRE

